

CONSEIL MUNICIPAL du lundi 10 mai 2010

Réponse à la question écrite déposée par M. RIPART

-o0o-

Vous nous interrogez sur l'attitude que compte adopter la Municipalité de Chambéry au sujet de la situation de monsieur Salah HAMOURI, actuellement emprisonné en Israël.

Monsieur Salah HAMOURI fut accusé en 2005, par l'autorité militaire israélienne, d'être passé en automobile, trois mois avant son arrestation devant le domicile de monsieur Yossef OVADIA, leader spirituel du parti SHASS et d'appartenir au Front de Libération pour la Palestine (FPLP), organisation politique membre de l'OLP. Après trois années de prison, monsieur Salah HAMOURI a été contraint de plaider coupable pour alléger sa peine de prison... Il est actuellement toujours incarcéré.

De nombreuses démarches ont été entreprises fort légitimement par des élus et des associations de sa ville, Bourg en Bresse, pour obtenir sa libération.

Notre collègue Guy FAJEAU, qui suit particulièrement cette question, se rapprochera de ses homologues de Bourg en Bresse pour envisager des modalités de soutien à monsieur Salah HAMOURI et à sa famille.